



Suite à la démission d'Alain FONTANA le 14 mars 2009, de ses mandats au Comité de Patinage Artistique de la Ligue Rhône-Alpes et à la Commission Sportive Nationale de Patinage Artistique,

Le Comité, conformément à son règlement intérieur, coopte un de ses membres associés

- Isabelle MUGNIER

Cette cooptation sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des clubs de patinage artistique de la ligue le 6 juin 2009.

Le Comité nomme comme second représentant à la C.S.N.P.A.

- Lionel AVOT

Le Comité remercie chaleureusement Alain FONTANA
pour ses longues années au service du patinage régional et national
et lui souhaite «une heureuse retraite de dirigeant sportif».